

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 26 septembre 2011  
~~~~~

**PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LA GARRIGUE, ST ANDRÉ DE SANGONIS
ACQUISITION DE LA PARCELLE D 397**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 26 septembre 2011 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, Mme Marie-Claude BEDES, M. Gérard CABELLO, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Cyrille CADARS, M. Louis VILLARET, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Catherine JOSIEN, Mme Florence QUINONERO -Mme Claudine DELERIS suppléant de Mme Anne-Marie DEJEAN, M. Armando COSTA FARIA suppléant de M. Frédéric GREZES, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Claude DESTAND suppléant de M. Jean-François RUIZ, M. Jean-Claude CROS suppléant de Mr BOUDES Jean-Pierre.

Procurations :

M. Eric CORBEAU à M. Gérard CABELLO, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC à M. Bernard DOUYSET

Excusés :

M. Jean-François CADILHAC, M. André YVANEZ, M. Jean-Claude MARC

Absents :

M. Didier LAMONT

Quorum : 23	Présents : 39	Votants : 41	Pour 41 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu la délibération du 23 juin 2008 par laquelle la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a validé le périmètre définitif de la Zone d'Aménagement Concerté dénommée « La Garrigue » à St André de Sangonis,
Vu que cette ZAC à finalité économique permettra de réaliser la quatrième tranche du Parc d'Activités économiques déjà existant.

Vu que la parcelle D 397, appartenant à l'indivision Blanc, d'une superficie de 880 m² est intégrée dans le périmètre de la ZAC La Garrigue comme l'indique le plan joint en annexe,

Vu que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a notifié à l'indivision Blanc l'arrêté préfectoral n°II-III-055 du 14 juin 2011 déclarant le projet d'aménagement du Parc d'activités d'utilité publique,

Vu que suite à cette notification, l'indivision Blanc a accepté l'offre d'achat faite par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Vu que cette offre d'achat a été établie sur la base de l'avis des domaines du 3 août 2011,

Vu que le montant de cette acquisition est inscrit dans le BP 2011 de la Communauté de communes.

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'acquérir la parcelle D 397, appartenant à l'indivision BLANC, d'une superficie totale de 880 m² sur la base de 13 200 € d'indemnités principales et 2 230 € d'indemnités de réemploi.
- de solliciter les aides financières mobilisables au titre de l'acquisition de terrains à vocation économique
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 516 le

Publication le

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes





Commune de Saint André de Sangonis

Parc d'activité de la Garrigue : acquisition foncière



Sources : Photo aérienne, InterAtlas, 2008 - Cadastre, D.G.I., 2010
Réalisation : C.V.H., Septembre 2011

Cadastre

- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger

Statut des acquisitions

- Biens achetés
- Biens en cours d'achats : en préparation chez le notaire
- Biens en cours d'achats : accord de vente obtenu
- Biens en cours d'achats : parcelle proposée à l'achat au Conseil communautaire
- Périmètre du P.A.

1:2 000

0

60

Mètres